



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9509>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 26-9509

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Cotentin

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006720500019

Ville : Cherbourg en Cotentin

Code postal : 50130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1740189>

Identifiant interne de la consultation : DIB-26-02

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Agglomération du Cotentin

Numéro de téléphone du contact : +33 250791610

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 06/03/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Direction Ingénierie et Bâtiments

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de Déconstruction sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Cotentin - Accord-cadre à marchés subséquents

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Accord-cadre consistant en la réalisation de travaux de démolition de bâtiments sur le territoire de l'agglomération du Cotentin. Le marché sera signé avec 3 candidats (sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres régulières), sans montant minimum, mais avec un montant maximum de 1 200 000,00 euro(s) HT par an. En plus de remettre une offre pour l'accord-cadre, les candidats devront également remettre une offre pour le marché subséquent n°1, dont le DCE contenant toutes les spécifications du marché subséquent est présent dans le DCE de la consultation de l'accord-cadre. Seuls les titulaires de l'accord-cadre verront leur offre à ce marché subséquent n°1 analysée et notée (sous réserve que l'offre soit régulière). Pour ce marché subséquent n°1, une visite sur place est obligatoire. Les dates de visite prévues sont le 10/02/2026 à 14h00 et le 24 /02/2026 à 14h00 (les coordonnées de la personne à joindre sont indiquées dans le courrier de consultation)

Lieu principal d'exécution du marché : Le Cotentin 50100 - CEC

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Pour le marché subséquent n°1, une visite sur place est obligatoire. Les dates de visite prévues sont le 10/02/2026 à 14h00 et le 24/02/2026 à 14h00 (les coordonnées de la personne à joindre sont indiquées dans le courrier de consultation)

Autres informations complémentaires : En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire. Les modalités de mise en oeuvre sont indiqués à l'article 4 du règlement de consultation. L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification, reconductible trois (3) fois par tacite reconduction à chaque fois pour une nouvelle période d'un an. La durée totale ne pouvant excéder quatre (4) ans. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les candidats peuvent introduire des recours conformément aux dispositions : - de l'article L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative pour les pouvoirs adjudicateurs, -de l'article L. 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices, -de l'article L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Par ailleurs, les tiers au contrat peuvent introduire un recours dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/01/2026